TOUS EN GRÈVE LE 11 JUIN

une réforme du collège qu'il faut combattre

POURQUOI?

Horaires disciplinaires



 Diminution déguisée des horaires disciplinaires par l'introduction dans ces horaires de dispositifs (AP, EPI);

- Mise en concurrence des disciplines ;
- Globalisation d'enseignements : « enseignements artistiques », « sciences et technologie » en Sixième ;
- Suppression d'options, de bilangues, des classes euro...;
- Mise à mal des Langues anciennes et des Langues régionales.

Conditions de travail



- Aucune amélioration des effectifs de classe, des possibilités de travail en petits groupes;
- Aucune possibilité de concertation et de travail collectif des équipes pédagogiques ou au sein d'une discipline pour le développement de l'interdisciplinarité ou l'accompagnement des classes.

Fonctionnement des établissements



- Modulation des horaires disciplinaires dans les établissements par le chef d'établissement et le CA, facteur d'inégalités;
- Pilotage des pratiques pédagogiques par des structures bureaucratiques: multiplication de conseils divers inutiles et chronophages, et des hiérarchies intermédiaires;
- Aucune amélioration des possibilités de travail en équipes pluriprofessionnelles.

COMMENT?

EN REVENDIQUANT les moyens de s'attaquer aux inégalités : effectifs de classe, travail en groupes, horaires disciplinaires nationaux, respect de la liberté pédagogique... ;

EN REFUSANT une réforme bureaucratique loin des réalités pédagogiques et des besoins des élèves, qui reprend les éléments, pourtant en échec, de la réforme du lycée;

EN EXIGEANT des programmes nationaux comportant des repères annuels et maintenant l'exigence culturelle de la formation de tous les jeunes.

Pétition intersyndicale, signez et faites circuler : http://unautrecollege2016.net/

